

Image not found or type unknown



Problème residence principale suite à mutation professionnelle

Par **hugo**, le **19/04/2009** à **23:57**

Bonjour, suite à une mutation professionnelle, je suis dans l'obligation de me reloger seul car ma femme ne veut pas me suivre dans ma nouvelle région. (elle ne travaille pas, nous avons deux enfants) Nous possédons une maison achetée pendant mariage, qu'elle veut garder avec nos enfants. Suis-je en droit de pouvoir vendre cette maison pour me reloger, afin de bénéficier de la moitié de la vente pour racheter un bien à mon nom? Sans être divorcé, ai-je le droit de racheter un appartement à mon nom et faire un emprunt sans son consentement, et à qui appartiendra-t-il?